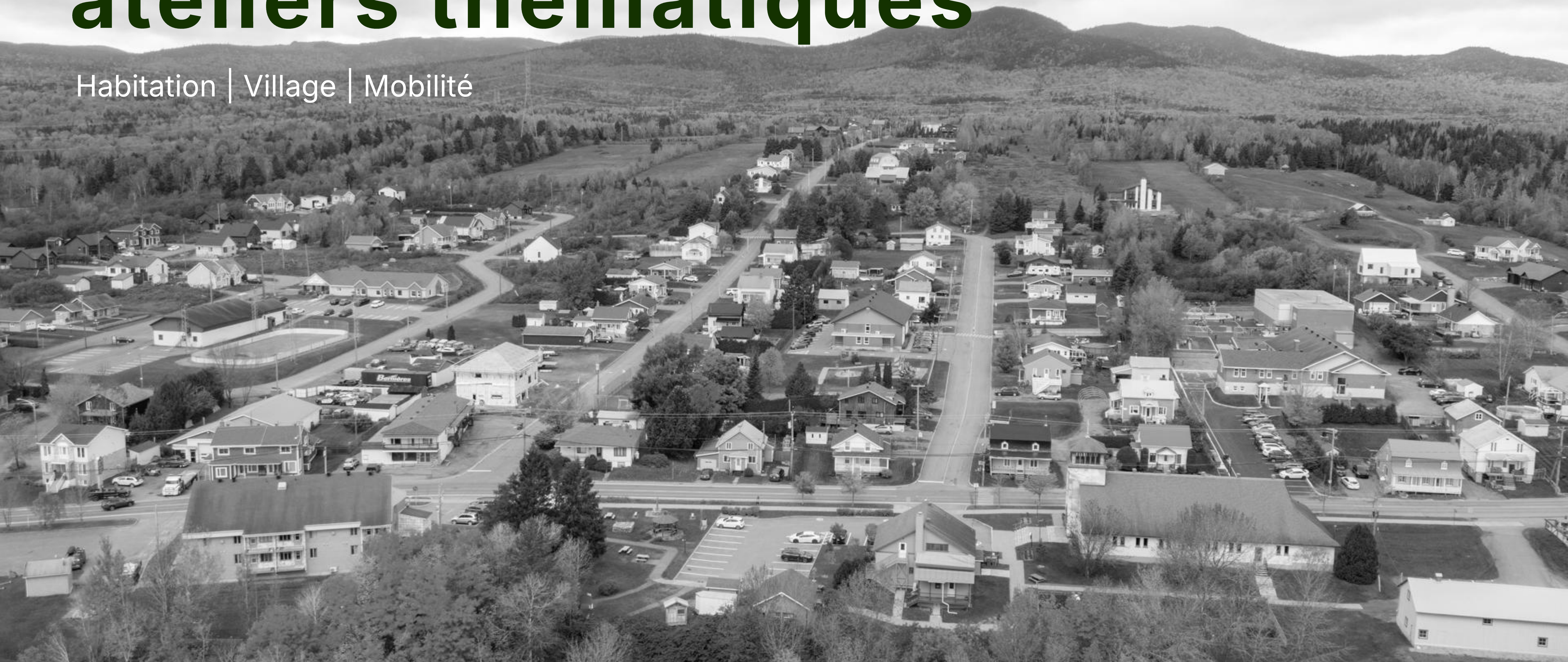


Compte rendu des ateliers thématiques

Habitation | Village | Mobilité



transamo
À VOS CÔTÉS



Introduction

Atelier 1



Nom de l'atelier

Vers un développement immobilier adapté à tous

Date et heure

20 janvier 2026 de 18h à 21h

Lieu

33, rue de l'Église, Saint-Ferréol-les-Neiges

Nombre de participants

46 participants

Atelier 2



Nom de l'atelier

Vers une vision commune pour le secteur du Village

Date et heure

21 janvier 2026 de 18h à 21h

Lieu

33, rue de l'Église, Saint-Ferréol-les-Neiges

Nombre de participants

28 participants

Atelier 3



Nom de l'atelier

Vers une vision de la mobilité

Date et heure

22 janvier 2026 de 18h à 21h

Lieu

33, rue de l'Église, Saint-Ferréol-les-Neiges

Nombre de participants

21 participants

01 HABITATION

Vers un développement immobilier adapté à tous

Objectifs de l'atelier

- S'assurer d'une compréhension commune du contexte et présenter des solutions novatrices
- Identifier collectivement les principales volontés et les besoins concernant l'habitation et le développement
- Cerner et prioriser les grandes actions à mettre en place
- Élaborer un maximum d'idées novatrices et de solutions possibles pour imaginer le secteur de l'habitation à Saint-Ferréol-les-Neiges dans les prochaines années



Question 1

Comment voyez-vous l'évolution des besoins en habitation sur le territoire au cours des prochaines années ?

Constat général

Les répondants anticipent une pression accrue sur l'habitation, caractérisée par un besoin de diversification de l'offre afin de répondre aux besoins des jeunes, des familles, des personnes âgées et des villégiateurs. Toutefois, cette évolution demeure étroitement liée à la capacité des infrastructures (aqueduc, égouts, réseau routier) ainsi qu'à la préservation du caractère distinctif des différents secteurs.

Une préoccupation nette se dégage quant à l'équilibre entre le développement, l'accessibilité financière et la protection de l'identité du milieu. Bien que la nécessité de densifier soit généralement comprise, elle suscite des points de vue divergents.

Plusieurs participants expriment le sentiment que les projets réalisés au cours des dernières années ne répondent pas réellement aux besoins des résidents locaux.

Mots clés



Densification structurée



Abordabilité



Identité

Enjeux à retenir

Les nouveaux projets en habitation sont perçus comme inévitables, mais doivent être rigoureusement encadrés.

La densification n'est pas d'emblée acceptée ; elle est envisagée à condition qu'elle se réalise dans le respect du caractère des secteurs et qu'elle soit adaptée aux réalités propres à chacun, tout en étant appuyée par des infrastructures adéquates.

La question de l'abordabilité ressort avec force, particulièrement pour les aînés, les jeunes ménages et les travailleurs.

Par ailleurs, plusieurs préoccupations concernent la cohabitation entre résidents permanents, villégiateurs et touristes, ainsi que la préservation de la tranquillité et du caractère local.

Question 1

Axes d'intervention prioritaires



Garantir l'accessibilité au logement et diversifier l'offre afin de répondre aux besoins des différentes clientèles, notamment les aînés, les jeunes ménages et les travailleurs.



Assurer la capacité et la planification adéquate des infrastructures, tout en encadrant le développement de manière cohérente et prévisible.



Préserver l'identité des milieux, protéger les composantes naturelles et récréatives du territoire et favoriser une cohabitation harmonieuse entre résidents permanents, villégiateurs et visiteurs.

Question 2

Quels changements souhaiteriez-vous voir dans la planification et la réglementation ? Avez-vous des solutions pour favoriser l'implantation de logements adaptés aux besoins de la population ?

Constat général

Les réponses expriment une volonté claire de faire évoluer la planification et la réglementation afin de mieux répondre aux besoins en logement, tout en protégeant l'identité naturelle et récréative du territoire. Plusieurs citoyens insistent sur l'importance d'une planification claire, stable et prévisible, qui ne fasse pas l'objet de modifications fréquentes. Selon eux, la vision de développement devrait être portée par la planification et les promoteurs appelés à s'y conformer.

Les participants souhaitent à la fois une plus grande souplesse réglementaire pour faciliter certains projets répondant aux besoins locaux et un encadrement cohérent et constant afin de préserver les milieux naturels et le caractère des différents quartiers.

Mots clés



Accessibilité



Souplesse



Identité

Éléments à retenir

La planification est perçue comme un levier stratégique pour concilier accessibilité, densification ciblée, protection du cadre de vie et cohérence à long terme du développement.

Les participants demandent une réglementation mieux adaptée aux réalités locales et davantage alignée sur les besoins exprimés par la communauté. L'objectif est de favoriser l'implantation de logements abordables et diversifiés (aînés, coopératives, locatif), particulièrement au Village, tout en respectant les capacités des infrastructures existantes et les contraintes du milieu.

En parallèle, plusieurs interventions soulignent l'importance de préserver l'ADN du territoire, axé sur le plein air, la nature, le sport et une architecture distinctive.

Question 2

Quels changements souhaiteriez-vous voir dans la planification et la réglementation ? Avez-vous des solutions pour favoriser l'implantation de logements adaptés aux besoins de la population ?

**Une réglementation qui favorise
l'implantation de logements abordables et
adaptés**

Idées mentionnées

- Augmenter l'offre de logements locatifs et abordables.
- Encourager la mise en place de coopératives d'habitation, notamment au noyau villageois.
- Réfléchir à une maison des aînés et à des solutions permettant aux aînés de demeurer à Saint-Ferréol-les-Neiges.
- Mettre en place des subventions ou incitatifs pour les projets de cinq logements et plus.
- Soutenir une architecture plus abordable et diversifiée.
- Favoriser l'accessibilité universelle et la performance environnementale des nouveaux projets.

Question 2

Quels changements souhaiteriez-vous voir dans la planification et la réglementation ? Avez-vous des solutions pour favoriser l'implantation de logements adaptés aux besoins de la population ?

Adapter la réglementation et assouplir certains paramètres

Idées mentionnées

- Alléger certaines normes jugées contraignantes, notamment sur les pentes de toit et l'obligation d'une porte principale en façade avant.
- Autoriser les toits plats dans certains contextes.
- Permettre une pluralité de styles architecturaux tout en assurant une cohérence d'ensemble.
- Viser davantage d'harmonisation et de souplesse dans la réglementation.
- Limiter le rôle du CCU aux dispositions discrétionnaires ayant une plus-value.
- Réviser les ratios de stationnement et mieux répondre aux besoins des commerces.
- Réfléchir à des solutions innovantes en matière de stationnement et d'implantation de bâtiments accessoires détachés.

Question 2

Quels changements souhaiteriez-vous voir dans la planification et la réglementation ? Avez-vous des solutions pour favoriser l'implantation de logements adaptés aux besoins de la population ?

Encadrer la densification de manière stratégique

Idées mentionnées

- Concentrer la densification au noyau du village, en respectant les capacités des infrastructures existantes et les contraintes du milieu.
- Envisager des seuils de densité pouvant atteindre quinze logements à l'hectare selon les secteurs.
- Alléger la réglementation dans certaines zones stratégiques à vocation mixte.
- Revoir la vocation de l'avenue Royale.
- Accompagner les propriétaires de terrains en milieux humides situés dans des secteurs à densifier.

Question 2

Quels changements souhaiteriez-vous voir dans la planification et la réglementation ? Avez-vous des solutions pour favoriser l'implantation de logements adaptés aux besoins de la population ?

Protéger l'identité du territoire et les milieux naturels

Idées mentionnées

- Affirmer que l'ADN de Saint-Ferréol-les-Neiges repose sur le plein air, la nature et le sport, et s'assurer que le développement le soutienne.
- Protéger les cours d'eau et maintenir l'accès public à la rivière Sainte-Anne.
- Conserver l'accès aux cours d'eau pour tous.
- Préserver l'aspect villégiature dans les deux faubourgs à l'aide de règles cohérentes sur la grandeur des terrains, le verdissement et le pourcentage d'implantation.
- Intégrer les enjeux de déneigement dans la planification des nouveaux projets.

Question 3

Quelles innovations ou approches exemplaires en matière de conception durable devraient être encouragées dans les futurs projets ?

Constat général

Les réponses traduisent une vision d'un développement durable ancré dans la communauté, la protection des milieux naturels et la mobilité active.

Les participants souhaitent que les futurs projets s'appuient sur les atouts naturels du territoire (paysage, espaces boisés, agriculture, accès à l'eau) tout en intégrant des solutions concrètes en matière d'environnement (énergie, matériaux et aménagement de terrains).

La conception durable est perçue comme une approche globale, touchant toutes les facettes de l'aménagement du territoire.

Mots clés



Nature



Mobilité



Résilience

Éléments à retenir

La durabilité est envisagée comme un engagement envers la préservation de l'ADN du territoire : protéger les zones agricoles, forestières et humides, limiter les coupes d'arbres, maintenir les vues et l'accès aux espaces naturels.

Les innovations souhaitées vont au-delà du bâtiment : géothermie, matériaux durables, écoconstructions, réutilisation des bâtiments existants, gestion des îlots de chaleur et verdissement.

La mobilité active et sécuritaire (trottoirs, pistes cyclables, réseau de sentiers, navette locale, réduction de la vitesse) est également considérée comme un pilier d'un développement exemplaire.

Question 3

Quelles innovations ou approches exemplaires en matière de conception durable devraient être encouragées dans les futurs projets ?

Protéger et valoriser les milieux naturels et agricoles

Idées mentionnées

- Préserver et valoriser la zone agricole.
- Transformer certains secteurs sensibles, comme la zone nord de la rue Simard, en zone de conservation non constructible.
- Protéger les zones forestières et humides et limiter les coupes d'arbres.
- Acquérir des bandes boisées stratégiques pour assurer leur conservation.
- Maintenir les vues sur les paysages et l'accès à l'eau.
- Développer en respect de la nature, avec une densification douce à l'extérieur du noyau villageois.
- Éviter le tout-à-l'égout lorsque possible et tirer profit des contraintes naturelles.
- Aménager des espaces verts accessibles à l'échelle de la municipalité.

Question 3

Quelles innovations ou approches exemplaires en matière de conception durable devraient être encouragées dans les futurs projets ?

Encourager des pratiques exemplaires en construction et en aménagement

Idées mentionnées

- Favoriser l'utilisation de matériaux durables et l'écoconstruction.
- Développer des chalets abordables, évolutifs et performants.
- Mettre en place une politique de démolition et encourager la réutilisation des bâtiments existants.
- Favoriser l'ensoleillement naturel des habitations.
- Développer une politique d'ombrage pour limiter les îlots de chaleur.
- Concevoir des quartiers à développement organique, intégrés au milieu naturel.
- Réduire les emprises au sol et obliger le verdissement des projets.

Question 3

Quelles innovations ou approches exemplaires en matière de conception durable devraient être encouragées dans les futurs projets ?

Développer une mobilité active, sécuritaire et connectée

Idées mentionnées

- Aménager des trottoirs et élargir certaines rues pour intégrer des pistes cyclables.
- Transformer l'avenue Royale en rue apaisée sécuritaire, avec réduction de la vitesse et aménagement multifonctionnel pour piétons et vélos.
- Développer un réseau structurant de sentiers piétons et cyclables et relier les quartiers entre eux, notamment par l'arrière.
- Maintenir et connecter les sentiers existants.
- Mettre en place une navette locale.
- Réfléchir à la réduction du transport scolaire par une meilleure planification des services de proximité.
- Aménager des microstationnements partagés gérés par la municipalité.

Question 4

Priorisation des idées

Idée prometteuse mais potentiellement risquée

- Projets structurants innovants (Requalification de l'église et concours d'idées en urbanisme)
- Réformes réglementaires ambitieuses (Permis écoresponsable, assouplissement ciblé des normes et renforcement du CCU)
- Densification ciblée et nouvelles formes d'habitation (Secteur du golf et maison des aînés)
- Initiatives économiques et récréatives majeures (Centre de données, piste multifonctionnelle)

Changement structurel à long terme

- Mixité sociale (Déployer des coopératives et logements abordables, favoriser les résidences permanentes, éviter la gentrification et assurer des retombées locales)
- Planification fondée sur les milieux naturels (Réaliser un inventaire écologique avant tout développement, protéger les milieux sensibles et créer un fonds d'acquisition pour la conservation)
- Village connecté et marchable (Relier les quartiers, aménager trottoirs et sentiers, développer un petit quartier piéton et requalifier l'avenue Royale en rue apaisée et sécuritaire)
- Développement harmonisé avec l'identité (Moduler la densité, préserver le caractère naturel, intégrer des espaces verts et privilégier des milieux de vie complets plutôt que des secteurs de villégiature sans ancrage local)

Idée à oublier

- Modèle de développement de type banlieue (Refus d'un développement urbain standardisé)
- Uniformisation architecturale imposée (Rejet d'un style unique ou d'une image artificielle imposée au village)
- Projets non alignés avec les besoins locaux
- Approches incohérentes ou extrêmes (geler complètement le développement, croissance mal encadrée et déconnectée de l'ADN villageois)

Victoire rapide

- Encadrement immédiat du développement résidentiel (Réduire la location de courte durée, favoriser la résidence principale et autoriser davantage de multilogements et d'habitations accessoires)
- Protection et verdissement du territoire (Protéger la végétation mature, renforcer la conservation des milieux naturels et imposer la plantation d'arbres en façade)
- Amélioration rapide de la mobilité et des connexions (Aménager des rues plus sécuritaires avec accès piétons et vélos, implanter une piste multifonctionnelle sur l'avenue Royale, relier certains secteurs stratégiques et mettre en place une navette locale)
- Soutien aux milieux de vie et aux clientèles locales (Lancer des projets de logements sociaux et intergénérationnels, soutenir les aînés par des services de proximité et mettre en valeur la culture et l'identité des quartiers)

Les grands gestes

En habitation et développement

- Un plan d'urbanisme clair qui définit les secteurs à développer, module les densités selon les milieux, confirme un périmètre urbain cohérent et se détache de la notion de zone de réserve.
- Une stratégie de densification douce concentrée au noyau villageois, adaptée à la capacité des infrastructures et respectueuse du caractère des quartiers.
- Un cadre réglementaire stable et prévisible qui oriente réellement le développement et assure des retombées pour l'ensemble de la population.
- Une réglementation ouverte aux projets innovants ancrés dans la nature, la mobilité active et la vie communautaire.
- La réalisation de deux projets structurants en habitation :
 - Implantation d'une résidence pour personnes âgées.
 - Implantation d'une coopérative d'habitation ou de logements abordables.



**Des actions
potentielles,
simples et rapides**

- Réviser certaines normes contraignantes de la réglementation actuelle.
- Encadrer plus fermement la location de courte durée.
- Autoriser davantage d'habitations accessoires et de multilogements au noyau villageois.
- Protéger formellement les accès à l'eau, les sentiers et la végétation mature.

02 VILLAGE

Vers une vision commune pour le secteur du Village

Objectifs de l'atelier

- S'assurer d'une compréhension commune du contexte et présenter des solutions innovantes
- Identifier collectivement les principales volontés et les besoins concernant l'aménagement du secteur du Village
- Cerner et prioriser les grandes actions à mettre en place
- Élaborer un maximum d'idées novatrices et de solutions possibles pour imaginer le Village de demain



Activité brise-glace

Décrivez, comme le ferait un journaliste dans un titre d'article de journal, le Village de Saint-Ferréol-les-Neiges en 2050

Un village nature à échelle humaine

- Croissance réfléchie, densité maîtrisée et préservation du cachet champêtre.
- Un milieu habité par ses résidents, accueillant et distinctif sur la Côte-de-Beaupré.

Un cœur villageois vivant et rassembleur

- Services de proximité, mixité intergénérationnelle et espaces partagés.
- Préservation du cœur, de la rivière et du patrimoine bâti.

Un territoire actif et quatre saisons

- Reconnu comme un terrain de jeu extérieur accessible et connecté à la nature.
- Mobilité active intégrée au quotidien.

Une communauté forte, culturelle et solidaire

- Esprit d'entraide, effervescence culturelle et mise en valeur du local.
- Qualité de vie reconnue et équilibre entre nature et vie communautaire.



Question 1

Comment imaginez-vous l'évolution des espaces et bâtiments publics dans le secteur du Village au cours des prochaines années - Quoi, où, pour qui et pourquoi?

Constat général

Les répondants imaginent une transformation du secteur du Village vers un pôle central plus animé, connecté et multifonctionnel.

Les espaces et bâtiments publics devraient être mieux reliés entre eux, plus sécuritaires et davantage orientés vers les jeunes, les familles et la vie communautaire à l'année.

L'évolution souhaitée dépasse l'ajout d'équipements : elle vise une requalification cohérente du cœur villageois, fidèle à son cachet architectural et à son identité.

Mots dominants



Centralité



Connectivité



Animation

Éléments à retenir

Le Village est perçu comme le cœur civique et social à consolider. Les propositions (centre sportif, skatepark, pumtrack, terrain de basketball, amélioration du stationnement public) traduisent un besoin d'espaces rassembleurs pour différentes clientèles.

La connexion entre les lieux (école, patinoire, bibliothèque, église) et la sécurisation des déplacements actifs sont centrales. L'accessibilité et les liens entre rues apparaissent comme des conditions essentielles pour renforcer l'utilisation des équipements.

En parallèle, la préservation du cachet architectural et l'accès à la rivière demeurent des balises importantes.

Question 1

Axes d'intervention prioritaires



Renforcer le rôle du Village comme cœur social, culturel et intergénérationnel, en regroupant des équipements attractifs et en créant de véritables espaces rassembleurs quatre saisons.



Améliorer les connexions entre l'école, la bibliothèque, l'église, la patinoire et les autres équipements, en priorisant les déplacements actifs, la sécurité et l'accessibilité universelle.



Requalifier le cœur villageois en respectant son identité bâtie, en protégeant les vues et en consolidant l'accès aux milieux naturels.

Question 2

Comment envisagez-vous l'évolution du développement dans le secteur du Village au cours des prochaines années ?

Constat général

Les réponses traduisent une volonté de consolider le Village comme un noyau habité à échelle humaine, unique mais complémentaire au Faubourg et à la villégiature.

Le développement souhaité mise sur des logements abordables et familiaux, une densification planifiée, une architecture cohérente et une forte protection des paysages et espaces naturels.

L'objectif est d'éviter un modèle de résidence secondaire dominant et de renforcer un village vivant, accessible et ancré dans son milieu.

Mots dominants



Échelle humaine



Abordabilité



Paysage

Éléments à retenir

Le développement du Village est envisagé comme un équilibre entre densification et qualité paysagère. Les bâtiments multifamiliaux sont acceptables s'ils intègrent des logements familiaux et abordables. La préservation des espaces verts communs, l'ajout d'arbres, la protection des milieux et la mise en valeur du Mont-Ferréol démontrent une sensibilité au paysage.

L'identité recherchée est celle d'un noyau villageois piétonnier et non dominé par la villégiature ou les résidences secondaires. Le Village doit se distinguer par sa convivialité, sa cohérence architecturale et son ouverture (absence de clôtures, chemins d'accès entre espaces).

Question 2

Axes d'intervention prioritaires



Affirmer le Village comme cœur vivant à l'année, complémentaire au Faubourg et non dominé par la résidence secondaire, avec une forme à échelle humaine.



Encourager des logements abordables, familiaux et intergénérationnels, intégrés à une densification planifiée et cohérente avec le milieu.



Préserver les vues, les espaces verts communs et l'accès à la rivière, tout en intégrant le Mont-Ferréol et les milieux naturels dans l'identité du Village.

Question 3

Comment imaginez-vous l'évolution de votre communauté dans les prochaines années en termes de commerces, services et activités ?

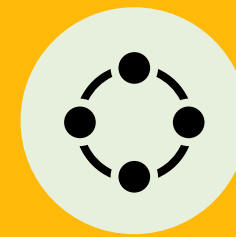
Constat général

Les réponses traduisent une aspiration à une communauté plus autonome, animée et complète en matière de commerces et de services de proximité.

Les participants souhaitent diversifier l'offre commerciale, renforcer les services essentiels (santé, alimentation, détail) et créer des lieux de rencontre alignés avec l'identité sportive, plein air et locale du territoire.

L'évolution envisagée vise un village vivant à l'année, moins dépendant des pôles extérieurs.

Mots dominants



Proximité



Vitalité



Autonomie

Interprétation

La communauté est imaginée comme un milieu dynamique où les commerces du quotidien (boulangerie, pharmacie, quincaillerie) cohabitent avec des lieux identitaires (café sportif, boutique de sport, galerie d'art). Il ressort un désir de soutenir une économie locale et les activités sportives.

Les besoins touchent aussi les services collectifs : centre de santé, gym communautaire, outils partagés, point de collecte alimentaire et espaces pour les 0-5 ans. L'ensemble reflète la recherche d'un milieu de vie complet, actif et résilient.

Question 3

Comment imaginez-vous l'évolution de votre communauté dans les prochaines années en termes de commerces, services et activités ?

- **Renforcer les commerces de proximité**
Boulangerie, café, pharmacie, magasin général, quincaillerie, vêtements, barbier, fromagerie et offre alimentaire locale.
- **Développer une offre sportive et plein air cohérente**
Centre sportif, gym communautaire, boutique et magasin de sport, café sportif, amélioration des accès et des pistes de motoneige.
- **Structurer des services de santé et de soutien**
Centre de santé combinant pharmacie et services médicaux.
- **Soutenir l'économie locale et culturelle**
Galerie d'art, mise en valeur des saveurs locales, requalification de la grange pour accueillir des services et activités.
- **Créer des services collectifs et communautaires**
Outils communautaires partagés, point de collecte et de distribution alimentaire, espaces adaptés aux 0-5 ans.
- **Intégrer l'innovation et la transition énergétique**
Quartier relié par la géothermie.

Question 3

Axes d'intervention prioritaires



Renforcer les commerces du quotidien tout en intégrant des lieux identitaires alignés avec le plein air, la culture et l'économie locale.



Déployer des services essentiels et collectifs (santé, alimentation, espaces partagés, activités pour jeunes et aînés) afin de soutenir un village vivant et autonome.



Intégrer innovation, culture et identité dans le développement pour réduire la dépendance aux pôles extérieurs et consolider une communauté dynamique.

Question 4

Priorisation des idées

Idée prometteuse mais potentiellement risquée

- Projets ambitieux d'innovation énergétique et de développement structurant (Géothermie, développement innovant, création de zones de passage)
- Reconfiguration majeure d'équipements publics (Agrandissement ou relocalisation de l'école, relocalisation de la bibliothèque, implantation d'un service médical)
- Transformation du cadre bâti (Coopérative d'habitation, hauteur maximale de 9,5 m, encadrement plus strict de la forme urbaine)

Idée à oublier

- Relance d'usages peu alignés avec la vision actuelle
- Implantation d'équipements sportifs lourds non prioritaires (Zone de sports majeurs (terrain de balle, skate, pumptrack, escalade))
- Ajout d'usages contraignants ou déconnectés de l'identité villageoise

Changement structurel à long terme

- Déploiement d'une stratégie d'habitation et de mixité (Coopérative, logement locatif abordable, résidence pour aînés, RPA, résidence intergénérationnelle)
- Transformation du modèle urbain (Densité urbaine maîtrisée, densification douce, zones piétonnes, sécurité piétonne accrue)
- Requalification d'équipements identitaires (Transformer l'église en bibliothèque, réaménager la grange en espace culturel ou marché)
- Réorganisation fonctionnelle du Village (Déplacement de la caserne, intégration des fonctions publiques et agricoles)

Victoire rapide

- Encadrement et réglementation (Règles sur la location à court terme, définition claire du cœur commercial et communautaire, cohérence architecturale)
- Sécurité et mobilité (Réduction de la vitesse, chicanes, trottoirs, traverses sécurisées, piste cyclable, réaménagement des rues)
- Mise en valeur et embellissement (Canopée, parc, mise en valeur des sentiers vers la SÉPAQ, accès à la Mestachibo)
- Améliorations concrètes du noyau (Église ou grange comme espace communautaire, stationnement optimisé, bureaux partagés, embellissement du cœur)

Les grands gestes

Pour le Village

- Transformer l'église et la grange en pôles communautaires quatre saisons. Y intégrer bibliothèque, marché local, activités culturelles et événements saisonniers.
- Implanter un marché public et un pôle d'alimentation locale permanent. Réutiliser un bâtiment existant pour soutenir les producteurs et dynamiser le noyau villageois.
- À long terme, requalifier le 33 rue de l'Église et restructurer les équipements collectifs. Déménager la caserne au garage municipal, réorganiser les terrains publics et réutiliser les espaces libérés pour renforcer le cœur communautaire.
- Construire des logements abordables et intergénérationnels au cœur du village. Prioriser coopératives, résidences pour aînés et multilogements avec espaces verts communs.
- Créer un corridor piéton et cyclable structurant parallèle à l'avenue Royale. Relier école, parc, zone culturelle, sentiers et noyau commercial de façon sécuritaire.
- Apaiser l'avenue Royale et repenser la mobilité au Village (stationnements, pôle de mobilité, mesures d'atténuation) conformément au plan de mobilité.



**Des actions
potentielles,
simples et rapides**

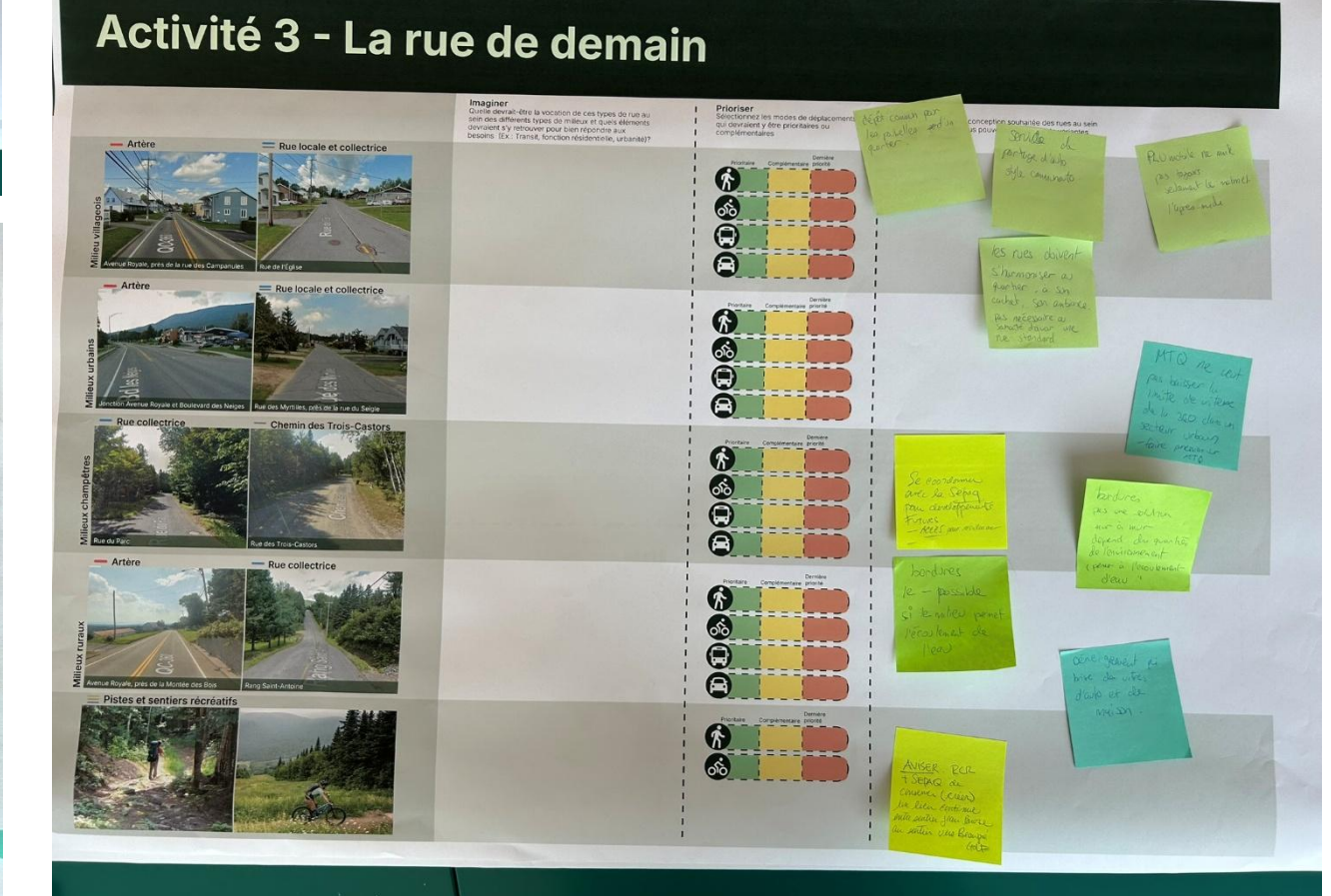
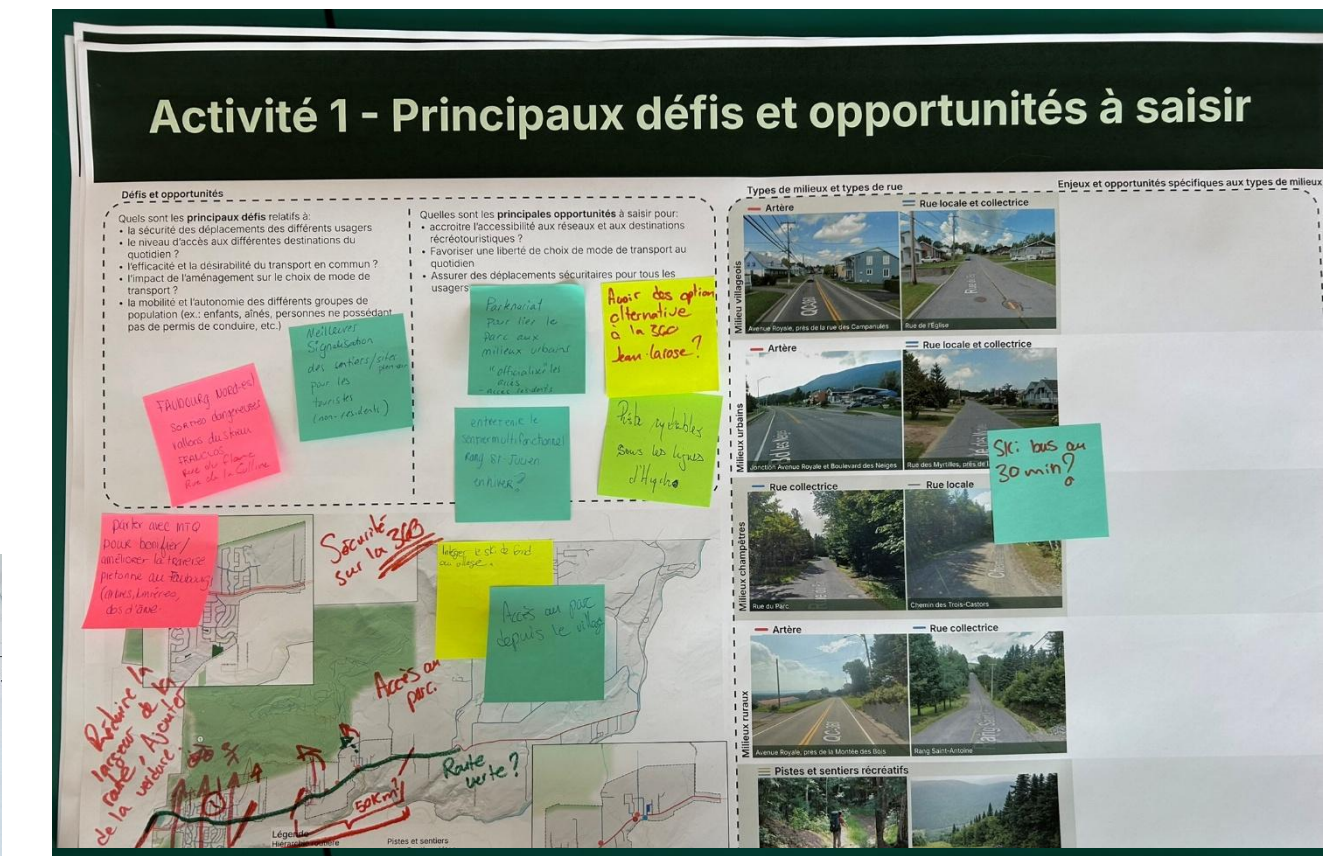
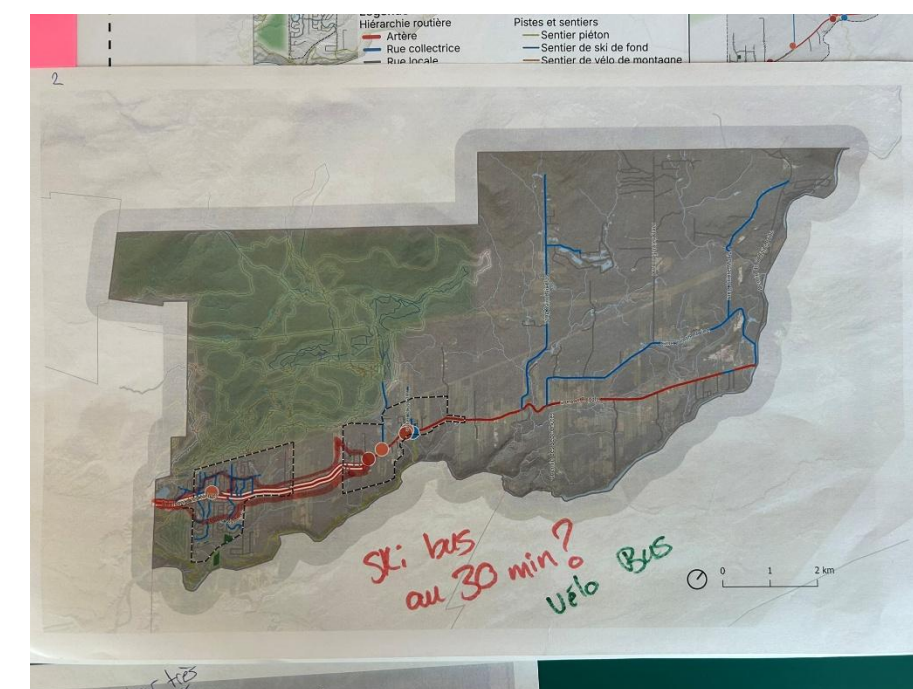
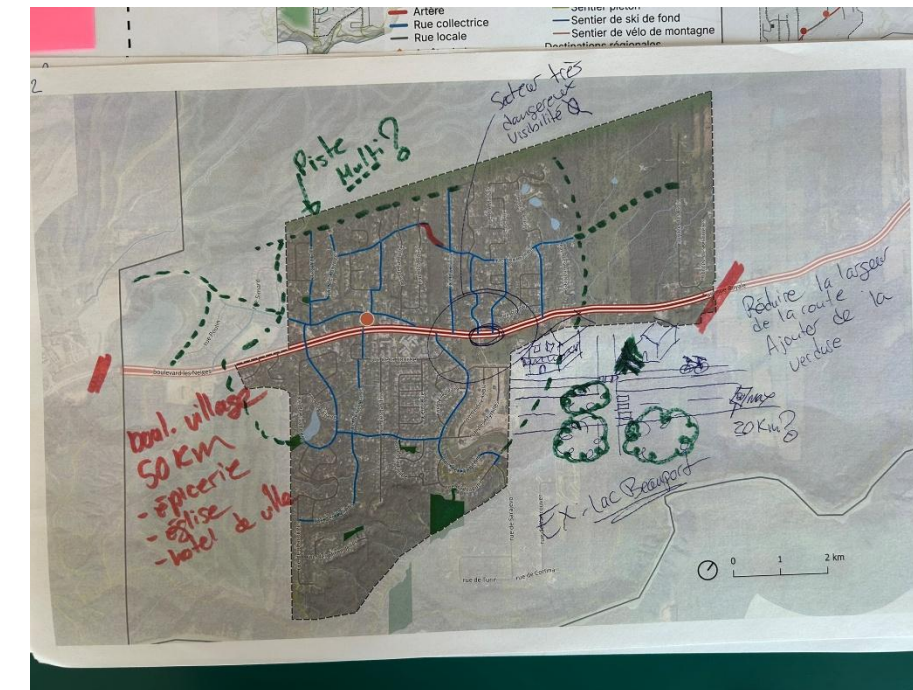
- Encadrer la location à court terme au cœur du Village.
- Réviser certaines normes contraignantes et clarifier le cadre réglementaire.
- Sécuriser l'avenue Royale
- Améliorer l'accessibilité et les connexions entre les lieux publics.
- Embellir le Village : plantation d'arbres, mise en valeur des façades et des espaces publics.
- Définir clairement le cœur commercial et communautaire.

03 MOBILITÉ

Vers une vision de la mobilité

Objectifs de l'atelier

- S'assurer d'une compréhension commune du contexte
- Identifier collectivement les principaux défis et opportunités en matière de transport et de mobilité
- Cerner et prioriser les grandes actions à mettre en place pour améliorer les conditions de mobilité
- Élaborer un maximum d'idées novatrices et de solutions possibles pour imaginer la rue de demain



Des thématiques récurrentes dans les 3 activités*



*Schéma réalisé en regroupant par grandes thématiques les réponses données lors des différentes activités

Activité 1: Principaux défis et opportunités à saisir

Quels sont les principaux défis ?

Constat général

La question de la sécurité domine largement les échanges et les préoccupations convergent vers les déplacements le long et au travers de la route 360, qu'il s'agisse de la vitesse pratiquée, de la cohabitation des usagers ou encore de la configuration de l'axe.

La fragmentation du territoire et son impact sur son accessibilité revient plusieurs fois et soutient l'enjeu du manque de connectivité dans la trame de rue et entre les quartiers.

Sécurité et cohabitation

- Vitesse élevée sur l'artère principale (360)
- Plusieurs intersections à sécuriser
- Traverses piétonnes insuffisantes le long de la route 360 dans les milieux habités
- Besoin de modération de vitesse (réduction des vitesses autorisées sur la route 360, dos d'âne, rétrécissements)
- Cohabitation difficile entre autos – piétons – cyclistes

Connectivité

- Quartiers enclavés et éloignés
- Manque de liens directs vers le cœur du village qui se trouve en retrait de l'action
- Accès au parc et aux milieux naturels – pourtant dans la « cour arrière » des ferréolais, à améliorer
- Besoin de corridors interquartiers en alternative à la route 360

Activité 1: Principaux défis et opportunités à saisir

Quelles sont les principales **opportunités** ?

Constat général

Les réponses touchent à l'amélioration de **l'accès aux milieux naturels et récréotouristiques** depuis les secteurs des Faubourgs et du Village, à l'amélioration de la **connectivité** locale et régionale par les sentiers et la ligne d'Hydro-Québec et l'officialisation des nombreux liens informels.

Conditions favorables à un réseau actif connecté

- Tracé des lignes d'Hydro-Québec pouvant accueillir les déplacements actifs est-ouest
- Milieux naturels (chute Jean-Larose, rivière Jean-Larose, sentier Mestachibo, secteur est du mont Sainte-Anne, Mont Ferréol) à mettre en réseau
- Besoin de modération de vitesse, en particulier le long de la route 360

Modes de vie actifs adaptés à la culture locale

- Potentiel d'innovation dans une offre de mobilité adaptée aux particularités locales (ex.: intégration du ski de fond dans les réseaux de mobilité utilitaires);
- Porosités et cheminements informels à protéger et valoriser au cœur de milieux urbains enclavés

Synergie possible entre mobilité et aménagement

- Segment de l'Avenue Royale de propriété municipale au cœur du Village;
- Concentration de destinations institutionnelles (école, bibliothèque, église) et commerciales (restaurant, bar et hébergement)
- Possibilité d'aménagements arrimant la mise en valeur paysagère et identitaire et des déplacements sécuritaires et apaisés

Activité 2: La mobilité au quotidien en 2040

Quelles sont les mesures les plus importantes à mettre en place ?

Priorisation des idées

Idée prometteuse, mais potentiellement risquée

- Une proposition audacieuse visant à détourner la circulation de transit dans le village grâce à une rue
- Les participants proposent de mettre de l'avant le potentiel des déplacements actifs pour améliorer les connexions entre les quartiers, via par exemple l'implantation de corridors sportifs

Changement structurel à long terme

- Réaménagement de certains segments de la route 360 (ex.: faubourg, Village)
- Collaboration avec le MTMDQ pour de nouvelles connexions (ex.: passage sous la route 360 lors de la réfection du viaduc à l'entrée ouest de la municipalité)
- Intégrer pleinement le vélo dans l'image de marque de la municipalité (ex.: via une certification vélosympathique)
- Repenser la structure urbaine de manière cohérente et progressive, en assurant l'accessibilité et la mixité.

Idée à oublier

- Une idée mentionnée: l'intégration d'une balise au centre d'une rue locale (ex.: Boulevard des Pionniers et Notre-Dame)

Victoire rapide

- De nombreuses actions concrètes visant à améliorer rapidement le sentiment de sécurité (ex.: présence accrue de surveillance, aménagement ponctuel de mesures d'apaisement de la circulation, réduction des vitesses permises, l'amélioration des pratiques d'entretien de la chaussée)
- Des actions rapides sont aussi mentionnées pour améliorer le niveau d'accessibilité aux milieux naturels et récréotouristiques, tels que l'aménagement de sentier sous l'emprise d'Hydro-Québec et l'entretien des sentiers et ponts existants sur la rivière Jean-Larose
- Le paysage et le territoire mis en valeur par la mobilité avec une proposition de halte paysage

